Jeudi 7 Janvier 2016 **l'union**

Économie

Trois questions au ministre des Transports...

... Ernest Mpouho : « La situation de la Sogatra nous préoccupe au plus haut point »

Entretien réalisé par Willy NDONG

Libreville/Gabon

l'union. M. le ministre, la Société gabonaise de transport traverse actuellement une crise de trésorerie. On parle même de trois mois de salaires impayés, d'où la grève déclenchée il y a une dizaine de jours par les employés. Que vous inspire cette situation?

-Ernest MPOUHO : en ma qualité de ministre de tutelle, le problème de Sogatra nous préoccupe au plus haut point. Ce problème est de deux ordres. Le premier est structurel, et le second financier. S'agissant du premier aspect, il est opportun que cette entreprise d'Etat revoie ses textes organiques. En effet, la Sogatra, dans son organigramme actuel, ne dispose pas d'un directeur général adjoint. En situation de crise, comme celle-là, et en l'absence du nouveau directeur général, qui avait des problèmes de santé, l'intérim n'était quasiment pas assuré. Ce qui signifie qu'il n'y avait personne pour prendre de vraies décisions qui engagent l'entreprise. Avec l'audit qui est en cours de réalisation et le plan de restructuration en vue, nous allons tout naturellement intégrer cette donnée. Au niveau financier, Sogatra bénéficie de la sub-

vention de l'Etat, à hauteur de 6,2 milliards par an. Cette enveloppe sert, pour l'essentiel, à payer les émoluments des salariés de l'entreprise pour compenser le manque à gagner de la société liée à la baisse du prix du ticket du bus, qui est de 100 francs pour des trajets qui valent en réalité entre 500 et 1000 francs. Concernant les trois mois d'arriérés de salaires dont vous faites mention, mes informations me font dire qu'il s'agit du mois de décembre qui n'a pas été payé. Novembre l'a été lundi dernier je crois. Pour décembre, au moment où je vous parle, la direction générale de Sogatra et les fonctionnaires de la direction générale du Budget sont en séance de travail, pour trouver une solution à ce mois, en plus du mois de janvier.

M. le ministre, vous comprenez aisément qu'avec un prix du transport subventionné par l'Etat, et sans l'enveloppe des pouvoirs publics, Sogatra met la clé sous le paillasson. En définitive, ne faut-il pas privatiser cette entreprise peu rentable?

Lorsque les plus hautes autorités ont décidé de mettre en place cette entreprise, elles ont en premier, pensé au peuple. Imaginez le citoyen lambda qui quitte Bikélé pour la gare routière pour 200 francs seulement en aller et retour. Cela lui fait un budget transport



Ernest Mpouho, ministre des Transports : "Nous avons un plan de développement pour Sogatra".

aviserons.

de 6000 francs mensuel. C'est cela la solidarité voulue par le chef de l'Etat. S'agissant de l'autre volet de la question, dans ce cas, il va falloir faire le choix, soit économique, soit social. Économique signifie privatiser la compagnie avec son lot de turbulences en matière de plan social et autre hausse des tarifs de transport. En ce moment, Sogatra est l'unique moyen de transport réservé aux couches les plus dé-

favorisées. Il y a un aspect social très important à ne pas négliger.

•Comment rendre viable la Sogatra? Nous avons un plan de développement pour Sogatra. En ce moment, il y a un audit en cours de réalisation dont nous attendons les

conclusions. Nous savons où nous voulons

aller avec Sogatra, et le moment venu, nous

Micro-trottoir

Les usagers, dans l'ensemble, satisfaits de la reprise minimum

Propos recueillis par **MZM**

Libreville/Gabon

Ynes Eyi, élève. "Personnellement, je suis contente de voir Sogatra reprendre les activités, même s'il s'agit encore d'un service minimum. Car, mes dépenses en terme de transport ont triplé durant ces derniers jours. Avec ce service minimum, je peux à nouveau revoir mes frais de transport à la normale".

Mireille Ada Bithégué, institutrice. "Il faut vraiment encourager ces pères et mères de familles qui, malgré le non paiement de leurs salaires, vont jusqu'à



Herard Ondo, entrepreneur.



François Mvé Zeng, agent Bet 241.

Mireille Ada, institutrice.

assurer le service minimum. Comment font-ils pour subvenir aux besoins de leurs familles? Il est temps que l'État se penche réellement sur le problème de la Sogatra. Chaque fois qu'on change de directeur, les mêmes problèmes subpasse t-il réellement à la Sogatra?"

241. "Les bus de la Sogatra exercent sur la base d'un ratio à l'avantage des populations économique- nalise aussi".

sistent et persistent. Que se ment faibles. Et quand nous constatons, avec ' beaucoup d'amertume, l'inactivité des véhicules François Mvé, agent Bet sur le réseau, nous sommes vraiment peinés. Nous comprenons leurs revendications, mais cela nous pé-

Herard Ondo, entrepre**neur**. "On a eu beaucoup de mal à se déplacer ces derniers temps. Avec le retour des bus en circulation, c'est un grand ouf de soulagement, surtout pour nous qui vivons à Ntoum. Vraiment, quand l'unique société de transport public du pays est en inactivité, c'est presque la moitié des usagers qui est condamnée".

Pape Nziengui, retraité.

"Récemment, la société a fait l'acquisition de nouveaux bus et taxis. Mais, on entend toujours parler de manque de véhicules. Finalement, ces voitures sont à usage personnel ou public? Avec tous ce qu'ils amassent par jour, pourquoi les dirigeants de cette société ne sont-ils pas à même de payer leurs employés? En les faisant souffrir, ils entraînent tout le monde, y compris nous autres usagers. (...) il est temps d'agir plus, de négocier. On est fatigué!"

Après dix jours de grève

Un peu d'eau dans le vin

MZM

Libreville/Gabon

DEPUIS lundi dernier, les employés de la Sogatra sont entrés en possession de leurs salaires du mois d'octobre 2015. Un pas, semble-t-il, vers la sortie de crise ? C'est sans doute, à ce titre, que la direction générale de l'entreprise a convoqué, mardi dernier, les délégués des différents syndicats de ladite entreprise à une réunion. Au cours des discussions, les syndicalistes ont fait part de leurs revendications, ré-

pertoriées dans un cahier. Il s'agit, entre autres, du règlement des 6 milliards de dettes à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), du règlement de l'assurance Ascoma, des arriérés de salaires, de l'harmonisation des salaires et la mise en place d'un plan de maintenance.

Les syndicats ont notamment mis l'accent sur la mise en place d'une Agence comptable du Trésor public et posé le problème du sureffectif. Car, le véritable problème de l'entreprise, semble-t-il, repose sur la gestion du matériel roulant, des finances et des ressources humaines.

En effet, selon les syndicats, au regard des fonds générés par la société, notamment les recettes propres, celles issues de la location des taxis, de la publicité, de mise à part la subvention de l'État s'élevant à 6,2 milliards de francs, la société tournerait avec un budget annuel avoisinant les 6 milliards. Une somme suffisante pour remédier aux problèmes techniques des véhicules et payer les agents dont la masse salariale est estimé à environ 512 millions de francs par mois. Ce qui est loin du compte. Le

sureffectif de l'entreprise, qui emploie 1081 agents, est la cause principale de l'alourdissement de masse salariale.

Aux termes de cette réunion, un service minimum a été décrété de 7h30 à 18 h00. Seuls 20 bus et 13 taxis vont desservir la capitale et sa périphérie, durant 14 jours à partir de mercredi.

C'est la première fois, depuis le déclenchement de la grève que la direction rencontre les membres des syndicats qui ont insisté sur l'aboutissement total de leurs revendications et persistent : si celles-ci ne



Un des 13 taxis-compteurs en service.

sont pas satisfaites entièrement, au bout de ces deux

semaines, une grève définitive et illimitée sera lancée.